



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Chinian régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Cloître, à 19 heures, sous la présidence de Catherine COMBES, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées au moins trois jours francs avant la séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 17

PRÉSENTS : (12) Mme Catherine COMBES, Maire ;

M. Alain GHISALBERTI, M. Sylvain DÉCOR, Mme Marie-Claude MOTHE, Adjoints ;

Mme Monique LEROY, Mme Corinne TRINQUIER, Mme Sylvie MAURY, Mme Sandrine COUSTE, M. Luc FOURNIER, M. Yves CROS, M. Jean-François MADONIA, M. Philippe MARCON, Conseillers municipaux.

POUVOIRS : (0)

ABSENTS : (5) Mme Julie BENEZECH, M. Clément CHAPPERT, M. Bruno ENJALBERT, M. Patrice HANRIOT, M. Lucien DUPRE

ABSENT EXCUSÉ : (0)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Claude MOTHE.

DATE DE CONVOCATION : 15 octobre 2025

Après l'appel nominatif des membres du conseil et des pouvoirs, Mme le Maire constate que le quorum est atteint

1. Approbation PV du 09/09/2025

Le compte rendu du conseil municipal du 9 septembre 2025 a été envoyé par courriel aux membres du Conseil Municipal.

Mme Sandrine Couste dit qu'elle n'a pas pu ouvrir la pièce jointe envoyée par We-transfer. M. JF Madonia lui répond que le We-transfer ne s'ouvre plus si le délai est passé. Mme F. Lepetit lui indique que le délai est de 3 jours. Mme MC Mothe lui rappelle qu'elle pouvait la contacter et qu'elle le lui aurait renvoyé.

Après que Mme le Maire ait rappelé les points abordés lors du dernier conseil, l'assemblée délibérante approuve le Procès-Verbal à l'unanimité.

2. Eclairage public : transfert de la compétence au Syndicat Hérault Energies ou prestation de service maintenance auprès de la Régie municipale de Cazouls-Lès-Béziers ou prestation de service maintenance auprès de la SOGETRALEC

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Sud-Hérault a choisi de restituer aux communes la compétence supplémentaire en matière d'éclairage public. Lors du dernier conseil du 9 septembre 2025 notre assemblée délibérante a confirmé la restitution de cette compétence à notre commune par sa délibération DCM n°2025-036.

Ce transfert, dans un temps limité, a mis nos communes face à un choix rapide pour permettre de continuer à maintenir nos éclairages publics au 1^{er} janvier 2026.

A ce jour, trois propositions différentes ont été étudiées par les services afin de permettre au Conseil Municipal de faire un choix. Malgré d'autres sollicitations, il n'a pas été trouvé d'autres propositions à exposer.

La présentation des offres avait été envoyée au Conseil Municipal soit :

- Transfert de compétence « Eclairage Public » au Syndicat d'Hérault Energies
- Prestation de service de maintenance auprès de la Régie Municipale de Cazouls-Lès-Béziers
- Prestation de service de maintenance auprès de la SOGETRALEC

Après les échanges sur chaque proposition, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité :

- de transférer au Syndicat Hérault-Energies la compétence « Eclairage public » portant sur la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements, de maintenance et d'exploitation des installations d'éclairage public à compter de la délibération concordante de l'organe délibérant du Syndicat (article 5 des statuts du syndicat).
- de mettre la totalité des ouvrages d'éclairage public existant à la disposition du Syndicat Hérault-Energies.

Et de compléter les prestations de base de la compétence de maintenance et de fonctionnement des installations d'éclairage public par les prestations optionnelles suivantes pour les éclairages spécifiques extérieurs suivants :

- Éclairage de la Mairie – Hôtel de Ville 1 Grand'Rue 34360 Saint-Chinian ;
- Éclairage du stade municipal Camille Salvetat – Route de Salabert 34360 Saint-Chinian ;
- Éclairage du Moulin – Route d'Aigues Vives 34360 Saint-Chinian ;
- Éclairage de la Chapelle Notre-Dame de Nazareth (projet en cours d'étude) -Ladrech de Notre-Dame 34360 Saint-Chinian.

Informations diverses

- Mme Leroy demande si le remplacement de M.T. Calmel est prévu.
Mme le Maire lui répond que nous avons reçu 35 candidatures que nous étudions.
- La Communauté de Communes Sud-Hérault a organisé un spectacle dans la halle des sports qui a eu un immense succès puisqu' une date supplémentaire a été ajoutée.
- Mme Corinne Trinquier informe l'assemblée qu'elle a un projet pédagogique pour sa classe de CP – CE2- CM2 et que le matériel utilisé pour ce projet lui appartient personnellement la webradio conjugue le travail sur les modes d'expression (oralité et

écriture) avec ceux des techniques de réalisation (création, production et diffusion en ligne) et des démarches d'apprentissage collaboratives (investigation, projet).

- Mme le Maire informe qu'en raison du manque d'enthousiasme pour un spectacle avec des lasers pour le 14 juillet 2026 comme proposé lors du dernier conseil, il va être fait appel à des prestataires pour un feu d'artifice classique.
- Mme le Maire précise que les travaux ont été retardés à la Maison De Santé à cause de la faillite de l'électricien, mais que tout est rentré dans l'ordre puisqu'un nouveau a pu reprendre le chantier. L'escalier et l'ascenseur ont été posés.
Les toilettes extérieures ne sont pas raccordées par conséquent celles du Cloître sont opérationnelles.

Animations de fin d'année

- Vendredi 31 octobre : l'animation Halloween à la Halle aux sports « Laser Game géant » « chasse aux zombies et jeux terrifiants » concerne différents publics de 14 h à 15 h les ados à partir du collège, de 15 h à 16 h 30 les enfants de l'école élémentaire, et de 16 h 30 à 18 h les enfants de l'école maternelle.
- Téléthon : 5, 6, 7 décembre 2025
- Marché de Noël : 7 décembre 2025
- L'association des Artisans et des Commerçants proposent une animation en décembre tous les vendredis sur la place de l'ancien marché.

La séance est levée à 20 h 05.

Saint-Chinian, le 23/10/2025

Secrétaire de séance

Marie-Claude MOTHE



Mme le Maire

Catherine COMBES

